

La santé en entreprise distinguée

Cinq sociétés ont été primées pour leur engagement.

Lydia Mutsch, la ministre de la Santé, a remis, vendredi, le «prix santé en entreprise 2015».

Depuis 2007, ce prix récompense les entreprises en pointe dans le progrès social et vise à les faire connaître. Il permet de mettre en avant la créativité et l'innovation d'un projet, la bonne pratique, la durabilité, l'intérêt pour la santé publique, l'acceptation et la participation des salariés. Le prix comporte deux catégories. La première étant la «santé en entreprise», la seconde le «travail dans les bâtiments sains».

Dans la catégorie «Santé en entreprise», c'est l'entreprise Goodyear qui a été sélectionnée. Elle a été primée pour ses efforts dans le domaine de la sécurité et de l'ergonomie. Le personnel est impliqué dans la détection des dangers potentiels liés aux troubles musculo-squelettiques (TMS) ainsi que dans l'évaluation des risques et l'identification de solutions adéquates.

À noter que Goodyear, située à Colmar-Berg, a déjà été récompensée en 2007. La deuxième catégorie - «Travail dans les bâtiments et soins» - a distingué quatre entreprises et administrations. Dans les entités étatiques, on compte l'administration



Photo : Isabella Finzi

L'entreprise Goodyear est récompensée pour la 2^e fois.

des Douanes et Accises. Elle a reçu le prix «protection des groupes sensibles». Il a été attribué «pour les efforts que l'administration a effectués pour réduire les rayonnements électromagnétiques au bénéfice d'un de leur fonctionnaire souffrant d'une maladie chronique», précise le ministre.

Neobuild a été honoré pour la démarche des responsables du projet de construction d'un bâtiment de bu-

reau incluant le facteur santé des occupants. L'Association pour la santé au travail du secteur financier (ASTF) a été primée pour sa coopération avec la division de la santé au travail et la direction de la santé. Enfin, l'université du Luxembourg s'est vu remettre un prix, pour avoir adopté le principe de détection précoce lors de la construction du bâtiment de Belval.

Aude Forestier

Quotidien